

itsme® lance la signature multiple ou "batch signing"

Avec itsme®, signez désormais plusieurs documents en un seul clic

itsme® lance une nouvelle fonctionnalité qui permet de signer plusieurs documents à la fois, en un seul clic. Ce qui réduit considérablement la charge administrative pour les entreprises.

Chaque jour, un nombre incalculable de documents sont signés en Belgique sous forme numérique avec **itsme® Sign**, une signature électronique qualifiée qui a la même valeur juridique qu'une signature manuscrite. Voilà qui permet de réduire la paperasse et les déplacements physiques. Parmi les personnes qui utilisent la signature numérique, nombreuses sont celles qui, de par leur profession, sont amenées à **signer un grand nombre de documents simultanément**. Pensons par exemple aux expert·e·s-comptables, aux assureurs·euses, aux gestionnaires de bureaux, aux collaborateurs·rices RH, aux notaires ou encore aux bourgmestres. Jusqu'à présent, iels devaient confirmer la signature de chaque document séparément à l'aide de leur appli **itsme®**, et donc saisir chaque fois leur code secret, ce qui pouvait prendre un certain temps lorsqu'iels avaient de nombreux documents à signer.

Signature multiple

C'est pour cette raison qu'**itsme®** lance aujourd'hui la **nouvelle fonctionnalité de signature multiple** ou « **batch signing**, » qui permet de signer plusieurs documents simultanément. La·le signataire ne reçoit qu'**une seule notification itsme®** pour plusieurs documents, et ne doit donc saisir son code **itsme®** qu'une seule fois. Le résultat de cette signature multiple est exactement le même que celui d'une signature unique : chaque document contient une signature distincte avec un **certificat de signature personnel**. Et chaque signature reste **unique, confidentielle et protégée contre la contrefaçon**.

itsme® Sign ne propose que la **signature qualifiée**, qui répond aux normes les plus strictes de l'Union Européenne et est juridiquement équivalente à la signature manuscrite. Les autres variantes, comme la signature électronique avancée, offrent moins de garanties en termes de sécurité et d'opposabilité juridique. Elles ne font donc pas partie de l'offre d'**itsme®**.

*« Nos client·e·s Bolero sont déjà bien rodé·e·s à la signature de documents via la fonction de signature de **itsme®**, tandis que nous conservons la garantie d'une signature électronique qualifiée sur le document. La signature simultanée de plusieurs documents ne peut qu'améliorer l'expérience du client »,* déclare **Werner Eetezonne**, CEO de **Bolero**, la plateforme d'investissement en ligne de KBC et l'une des premières plateformes à utiliser **itsme®**.

Jan Sap, CEO de **Fednot**, la fédération du notariat : *« Finis les allers-retours dans l'appli **itsme®** pour signer chaque document individuellement. Cela va certainement alléger la charge administrative pour nos notaires et faciliter encore plus l'utilisation pour nos client·e·s ! »*

1 million de signatures

Lancée en février 2019, itsme[®] Sign connaît, d'année en année, une croissance exponentielle. Fin 2022, itsme[®] Sign enregistrera près de **1 million de signatures**, soit plus du double de l'année dernière. Déjà **plus de 600 entreprises** ont fait le choix de proposer ce service en option à leurs client·e·s et à leurs collaborateurs·rices. La signature qualifiée itsme[®], itsme[®] Sign, offre la possibilité de signer des documents de manière **numérique**. Ainsi vous pouvez, par exemple, signer de manière **mobile**, un contrat de travail via la plateforme d'un secrétariat social, conclure un contrat avec un nouveau partenaire commercial, contracter un emprunt auprès d'une banque, signer un document notarié, conclure un contrat de bail, faire une offre sur un bien immobilier, etc.

Comment avoir accès à itsme[®] Sign?

itsme[®] Sign est disponible sur la plupart des **plateformes de signature nationales et internationales**: Adobe Acrobat Sign, Connective, Dioss, Doccle, DocuSign, Dokobit, Evidos, KeySign, Loyalty, Luxtrust, OneSpan, SignHere, Signicat, Zeticon, ... Les entreprises qui souhaitent **numériser la gestion de leurs contrats** recourent presque toujours à ce type de plateformes spécialisées dans les documents et les signatures. Les entreprises qui sont déjà clientes de ces plateformes peuvent facilement leur demander d'activer l'option itsme[®] Sign (qui comprend dorénavant la signature multiple), ce qui ne requiert aucune installation supplémentaire.

CONTACT

Sylvie Vandevelde
Porte-parole
Belgian Mobile ID
sylvie.vandevelde@itsme-ID.com
Tel: +32 474 519 028



À propos d'itsme[®]

Depuis 2017, l'application itsme[®] est la référence sûre et facile, en identification mobile et respect de la vie privée dans le monde numérique. itsme[®] permet d'effectuer les tâches suivantes : **l'identification** (la création d'un nouveau compte en ligne et le partage de données d'identité), **l'authentification** (l'accès sécurisé et personnel à un site web ou une application), **la confirmation** d'une opération (la confirmation d'une commande ou d'un paiement bancaire par exemple) et, enfin, la **signature électronique** légale d'un document (la signature électronique qualifiée jouissant du plus haut niveau de sécurité).

itsme[®] a été reconnue en tant qu'identité numérique par le gouvernement belge en janvier 2018 et au niveau européen en décembre 2019 (LOA high eIDAS). L'utilisation de l'application est très répandue dans le secteur financier entre autres car elle répond aux directives PSD2, FATF et GDPR ; la certification ISO27001 lui a également été accordée.

itsme[®] a été développée par le consortium Belgian Mobile ID qui réunit les sept leaders belges du marché du secteur bancaire et des télécommunications : Belfius, BNP Paribas Fortis, CBC/KBC & ING d'une part et Orange Belgium, Proximus & Telenet d'autre part. Mi-2021, pour la première fois depuis le lancement de l'application d'identité, un fonds gouvernemental est entré en tant que nouvel actionnaire à hauteur de 20 % du capital : la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI). Les six autres actionnaires ont également procédé chacun à une augmentation de capital dans le but d'entreprendre les démarches nécessaires pour accéder à une identité numérique européenne.

L'application est disponible en Belgique et, depuis la mi-2021, également aux Pays-Bas.

itsme[®] étend la sécurité de la carte d'identité électronique au monde mobile.

itsme-ID.com - [@itsmeDigitalID](https://www.instagram.com/itsmeDigitalID)

